

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 34
Présents : 27
Votants : 31

N° ordre : DE-24-81

N° ordre dans la séance :
DE-17122024-10

Date de la convocation :
11/12/2024

Date de la publication :

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Éric BONNET, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Mélisande MACONE (procuration à Éric BONNET), Céline LE CERF (procuration à Isabelle MORLOTTI), Marc MEO (procuration à Frédéric DI PAOLO), Thierry DEHAY (procuration à Jean-Marc DUPONT), Carlos ROCHA OLIVEIRA, Christelle MARCHAND, Dominique SCALMANA

Secrétaire de séance : Déborah GLEYZE

EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'extension de la vidéoprotection au périmètre de la commune déléguée de Béon est estimé aujourd'hui à un montant maximum de 111 557,13 € HT par l'entreprise qui sera chargée de le déployer. Ce montant sera revu à la baisse si les points vidéo peuvent être alimentés électriquement plutôt que par des batteries dont le coût d'installation et de maintenance est beaucoup plus élevé.

Ce projet correspond à l'installation des points vidéo suivants :

- Une caméra de lecture de plaques d'immatriculation route des Marais (ancien local technique communal),
- Une caméra multi-capteurs route des Marais (ancien local technique communal),
- Une caméra multi-capteurs salle Léon Ponnet,
- Une caméra multi-capteurs route des Savoie / rue Bel Horizon,
- Une caméra multi-capteurs rue de l'Arbre d'Or / Chartreuse,
- Une caméra multi-capteurs route des Savoies / rue des Mûriers,
- Une caméra de lecture de plaques d'immatriculation route des Savoies / rue des Mûriers,
- Une caméra multi-capteurs mairie de Béon,
- Une caméra de lecture de plaques d'immatriculation rue de la Termette.

A cela s'ajoutent, entre autres, la mise en place d'un serveur informatique, le déploiement de la fibre optique depuis Culoz, des travaux de génie civil, le raccordement électrique des points vidéo et/ou l'installation de batteries.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide le projet.**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements mobilisables auprès de l'Etat (FIPD – Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, DETR – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance
Déborah GLEYZE



Le Maire
Franck ANDRE MASSE



Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20241217-DE-17122024-10-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2024